



Réussir, S'épanouir,
S'accomplir
Par la voie
technologique ou
professionnelle

Don Bosco

DOCUMENTS A NOUS RETOURNER (cette feuille est à conserver)

- Charte de vie signée
- Autorisation droit à l'image
- Convention de scolarisation
- Fiche sanitaire de liaison
- Mandat SEPA
- Procuration de bourses majeur ou mineur (si nécessaire) + autorisation prélèvement sur bourse
- Engagement financier des familles

POUR LES ELEVES QUI PASSENT UN EXAMEN CETTE ANNEE

- Merci de joindre au dossier une photocopie de l'attestation de recensement ou de la journée Défense et Citoyenneté ainsi qu'une photocopie de la carte d'identité.
www.defense.gouv.fr/jdc

Toute modification des coordonnées ou changement de situation familiale en cours d'année doit être signalée à l'établissement.



QUELQUES INFORMATIONS UTILES

Rentrée de la classe de 3^{ème} et des lycéens

Lundi 4 septembre 2023 **13 h 15** *fin des cours à 15 h 45 ce jour de rentrée*

- 3^{ème} prépa métiers
- secondes professionnelles ASSP et GATL
- seconde générale et technologique

Mardi 5 septembre 2023

- 9 h 15 1^{ère} ASSP, 1^{ère} AGORA *fin des cours à 11 h 15 ce jour de rentrée*
- 10 h 15 1^{ère} STMG, 1^{ère} STL, 1^{ère} ST2S *fin des cours à 12 h 15 ce jour de rentrée*

- 13 h 15 Terminale ASSP, Terminale AGORA *fin des cours à 15 h 15 ce jour de rentrée*
- 14 h 15 Terminale STL, ST2S, STMG *fin des cours à 16 h 15 ce jour de rentrée*

Les réunions de rentrée – accueil des parents

L'équipe de Direction et les professeurs principaux auront le plaisir de vous y accueillir pour vous présenter l'année scolaire :

Classes de seconde GT	mardi 19 septembre 2023	à 18 h
Classe de 3 ^{ème} prépa métiers	jeudi 21 septembre 2023	à 18 h
Classes de seconde professionnelle GATL et ASSP	jeudi 21 septembre 2023	à 18 h
Classes de première ST2S	mardi 26 septembre 2023	à 18 h
Classes de première STMG et STL	mardi 26 septembre 2023	à 18 h
Classes de première et terminale AGORA et ASSP	jeudi 28 septembre 2023	à 18 h
Classes de terminale ST2S – STMG et STL	mardi 3 octobre 2023	à 18 h

Le carnet de correspondance

Le carnet de correspondance est en format numérique. Toutes les absences, retards, appréciations positives, sanctions, oublis... seront notés par les enseignants ou les personnes de la vie scolaire sur ECOLE DIRECTE. C'est par ce carnet numérique que vous pourrez prévenir et justifier les absences de votre enfant en adressant votre message à

[Madame Vanrapenbusch](#) référente des absences lycée technologique

[Madame Dutilleul](#) référente des absences lycée professionnel et enseignement supérieur

Ecole directe : [Onglet carnet de correspondance](#)

Les certificats de scolarité

Début septembre, vous recevrez automatiquement deux certificats de scolarité. Ces documents seront envoyés via école directe. Vous pourrez ainsi à tout moment les rééditer si besoin.

La responsabilité et les assurances

Tous les élèves et étudiants sont assurés pour les activités scolaires et extra scolaires par une garantie « individuelle accident » (assurance souscrite auprès de la mutuelle Saint Christophe).

www.saint-christophe-assurances.fr

Si un accident se produisait, la déclaration doit être faite auprès du secrétariat des élèves dans les 24 heures, certifiée par un témoin.

Une assurance de responsabilité civile souscrite couvre les accidents dont le lycée pourrait être rendu responsable. **Par contre, l'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, de disparition ou de dégradation concernant les objets apportés par les élèves au lycée.**

La remise des livres

Les manuels scolaires seront remis aux élèves dans l'établissement dès la rentrée selon un planning établi. Les livres sont fournis par l'ARBS. La réservation des ouvrages se fait directement [sur le site www.arbs.com](http://www.arbs.com) à partir du 7 juillet 2023

En ce qui concerne les fournitures scolaires, les professeurs communiqueront leurs souhaits à la rentrée.

Codes d'accès ECOLE DIRECTE

Ecole directe vous permet de suivre toute la scolarité de votre enfant. Les bulletins de périodes sont visibles sur cette application. Les bulletins trimestriels ou semestriels sont distribués par le professeur principal mais ils sont également visibles sur le site ECOLE DIRECTE. Cette application vous permettra également de communiquer avec les enseignants et les services administratifs ou la direction par mail. Nous y déposerons toutes les circulaires qui ne seront pas distribuées en version papier. **Les codes d'accès à cette application restent identiques d'une année à l'autre.**

Pour les nouveaux élèves, les codes d'accès seront transmis dès la rentrée.

Les photos d'identités et photos de classes

Elles seront réalisées pour les lycéens et étudiants, avec le professeur titulaire le mercredi 6 septembre 2023. Elles seront ensuite intégrées dans notre base élèves.

La restauration

Le service de restauration est assuré par API RESTAURATION. Notre chef cuisine sur place des plats à base de produits frais locaux ou bio. Afin de mieux servir les jeunes, l'établissement propose 3 régimes scolaires :

- **La demi-pension** 6.30 € le repas (votre enfant devra manger au lycée tous les jours) la facturation de cette ligne demi-pension sera notée sur votre facture. Le coût est facturé en fonction du nombre de jours de scolarité de l'année 2023 – 2024.

- *La prise de repas occasionnel* 6.90 € le repas – l'achat de 10 repas (soit 69.00 euros se fait auprès de la comptabilité élèves. Le décompte se fait ensuite par la présentation du badge cantine)

- *L'achat d'un repas plus léger* à la sandwicherie « l'atelier du jardin » Un système de clic and collect sur l'application BOOK EAT est proposé et permet de réserver le menu de son choix et de le retirer rapidement au kiosque.

Tout repas est à consommer dans les espaces de restauration du lycée.

Il n'est pas autorisé d'apporter son repas pour déjeuner dans l'établissement.

Les horaires

Les cours se déroulent du lundi matin au vendredi soir. L'amplitude de l'horaire scolaire est de 8 h 05 à 17 h 15 avec une interruption d'une heure pour le repas du midi.

Le lycée est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30.

La bourse nationale

Si votre enfant n'est pas actuellement bénéficiaire d'une bourse et que vous souhaitez en obtenir une. Le dossier est à demander auprès du service comptable de l'établissement ou téléchargeable sur <https://www.education.gouv.fr/aides-financieres-au-lycee>

Les transports

Pour les élèves qui habitent la Métropole Européenne de Lille : <https://www.ilevia.fr>

Pour les élèves qui habitent en dehors de la Métropole Européenne de Lille :

- Pour les classes de 1^{ère} et terminale scolarisés au lycée en 2022 – 2023 : la reconduction est automatique.
- Pour les nouveaux élèves entrant quel que soit le niveau : la demande est à faire en ligne sur le site <https://nord.transportscolaire.hautsdefrance.fr>
- Pour les nouveaux élèves domiciliés dans le Pas-de-Calais quel que soit le niveau : la demande est à faire en ligne sur le site : <https://pasdecalais.transportscolaire.hautsdefrance.fr>

La carte génération

Cette carte vous permet d'obtenir de la part de la Région Hauts de France, une somme de 100 € la première année et 55 € les années suivantes à dépenser pour payer les livres scolaires ou acheter les fournitures et équipements.

La demande de cette carte peut se faire dès le 28 juin 2023 sur le site : www.generation.hautsdefrance.fr uniquement pour les nouveaux élèves entrant en seconde professionnelle ou en seconde GT et la 3^{ème} prépa métiers.

Pour les nouveaux élèves arrivant en classe de première, merci de nous donner une photocopie de votre carte génération **afin de pouvoir revalider vos droits.**

Pour les élèves des classes de première et de terminale, la carte est reconduite automatiquement.

Nous contacter

Nous sommes à votre disposition par mail pour répondre à vos questions

Nicolas Devulder Chef d'établissement lycee@notredamedannay.fr

David Déprès Adjoint de direction en charge des classes du lycée professionnel et des 2^e GT ddepres@notredamedannay.fr

Rheda Azzi responsable de vie scolaire razzi@notredamedannay.fr

Karine Delayen secrétariat des élèves kdelayen@notredamedannay.fr

Marie Odile Meesmaecker comptabilité élèves compta-eleves@notredamedannay.fr